



À : Tous les membres

Date : Le 17 février 2023

Objet : DGC/CQGCR – Rappel sur l’information à fournir pour les nouvelles productions

—

Chers membres,

L’AQPM a été informée que le CQGCR demandait aux producteurs de remplir une fiche d’informations lors d’une nouvelle production. Par le présent mémo, l’AQPM souhaite rappeler à ses membres qu’ils n’ont aucune obligation de remplir ladite fiche, et ce, suivant les ententes collectives. Il appert que l’AQPM transmet déjà certaines informations au CQGCR concernant les nouvelles productions, le tout conformément aux ententes collectives applicables.

CQGCR-Département artistique

Plus précisément, de façon bimensuelle, l’AQPM transmet un tableau électronique comprenant les informations obligatoires (art. 5.01 *Entente collective CQGCR Département artistique 2023-2024 et Nouveaux médias 2020-2023*). La seule information additionnelle que vous devez transmettre au CQGCR est le nom des artistes représentés par celle-ci dont les services sont retenus pour la production (art. 5.02 *Entente collective CQGCR-AQPM Département artistique 2023-2024 et Nouveaux médias 2020-2023*).

CQGCR-Techniciens (1^{er}, 2^e et 3^e assistant réalisateur)

Pour les techniciens (1^{er}, 2^e et 3^e assistant réalisateur), bien qu’aucune obligation en vertu des ententes collectives ne soit applicable, le CQGCR reçoit les informations pertinentes sur vos nouvelles productions via le tableau de l’AQPM.

DGC-Réalisateurs

Bien que suivant l’entente collective (art. 5.01 *Collective Agreement for Directors between AQPM and DGC 2023-2024*), il revient au producteur de transmettre à la DGC certaines informations obligatoires sur les nouvelles productions, la DGC reçoit via le tableau de l’AQPM plusieurs desdites informations. Cela dit, le producteur doit transmettre à la DGC les informations additionnelles suivantes :

- *The name of the Director(s) and Second Unit Director(s) if any, who are engaged for the production;*
- *The ISAN number when available;*

- *The names of distributors or networks.*

Si vous avez des questions précises à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe des relations de travail.

Meilleures salutations,

L'équipe des relations de travail.

Association québécoise de la production médiatique

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

The logo for the Association québécoise de la production médiatique (AOPM). It features the letters 'AOPM' in a bold, sans-serif font. The letter 'O' is stylized with a rainbow-colored circular graphic behind it.